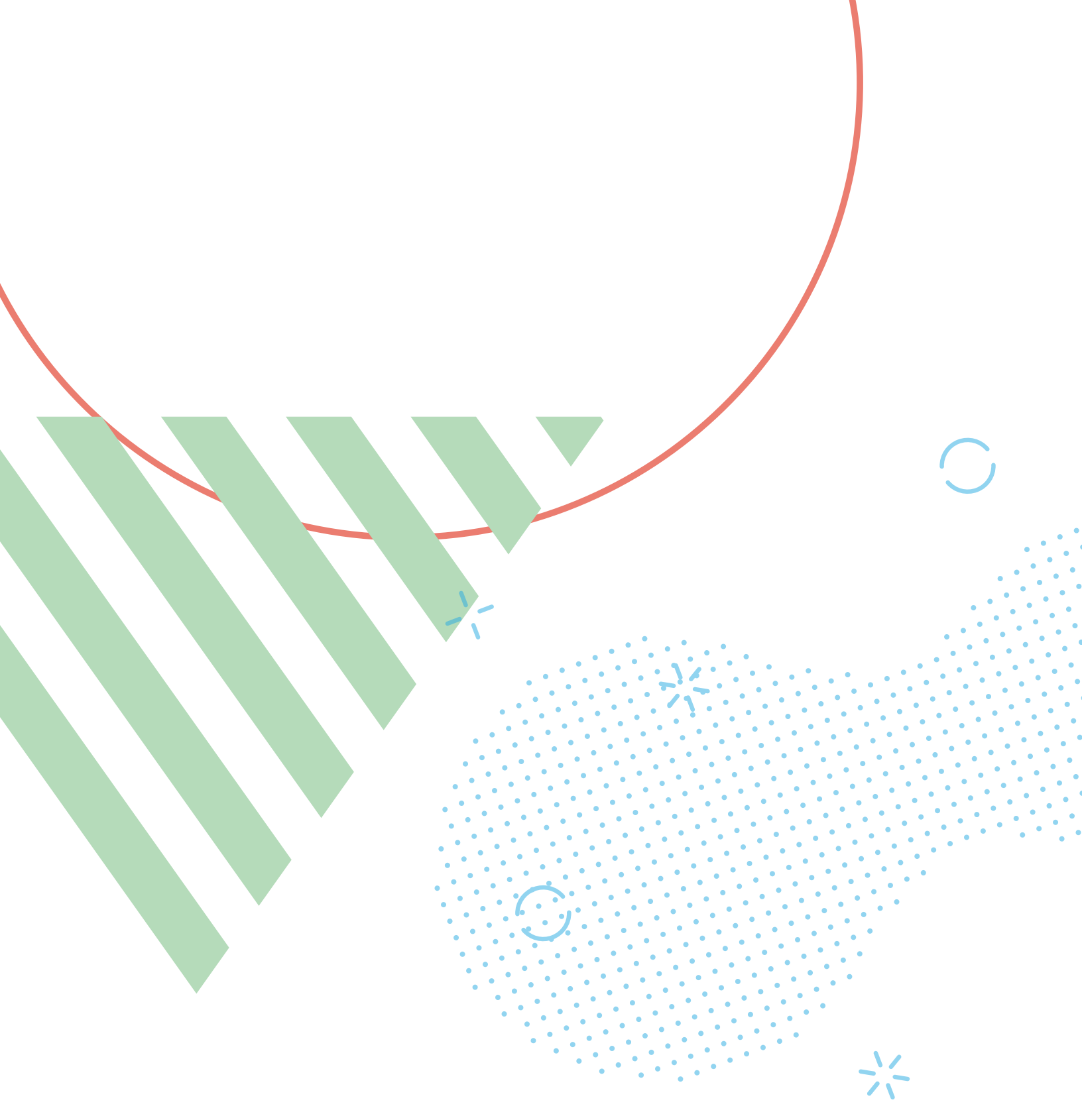


2023

Rapport annuel



Rédaction : équipe ADMQ

Dans le présent document, le genre masculin désigne autant les femmes que les hommes.

© Association des directeurs municipaux du Québec | 2024



Table des matières

Mot de la présidente	2
Mot du directeur général	3
À propos de l'ADMQ	4
Services offerts par l'ADMQ	5
Planification stratégique	6
Profil des membres	8
Gouvernance	10
Programme de formation et de perfectionnement	16
Publications	17
Congrès annuel	18
Colloques de zone	20
Activités de représentation	21



Mot de la présidente



Sophie Antaya
Présidente

L'année 2023 fut marquée par de grands succès pour l'ADMQ. Parmi eux : une augmentation du « membership » de 6 %, portant ainsi ce chiffre à 10 % depuis 2021; un « Net Promoter Score » de 87, considéré comme exceptionnel, pour une deuxième année de suite à titre de résultat du sondage annuel sur la satisfaction des membres; plus de 2 657 inscriptions aux différentes formations; plus de 800 participants aux colloques de zone et la mise en place du plus grand congrès de son histoire.

L'ADMQ a également effectué le dépôt ainsi que diverses présentations d'un important rapport synthèse intitulé *Regard sur la réalité du directeur général et greffier-trésorier dans son environnement légal, politique et administratif* portant sur huit études et proposant 20 pistes de solutions concrètes. Bien que chacune de ces solutions primordiales, certaines ont été priorisées dans le but d'améliorer l'organisation du travail de la profession à courte échéance :

- Retirer l'obligation de présidence d'élection pour les directeurs généraux et greffiers-trésoriers;
- Analyser les modifications dans le calendrier des obligations pour améliorer l'organisation du travail;
- Assujettir l'ensemble des municipalités à une seule loi;
- Analyser la structure administrative municipale;
- Rendre obligatoire une formation pour les nouveaux directeurs généraux et greffiers-trésoriers;
- Réaménager les articles de loi qui concernent la gestion contractuelle.

Plusieurs rencontres avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ont eu lieu, dans les derniers mois, afin de faire le suivi des différentes pistes de solutions mentionnées dans le rapport. Nous avons confiance que des actions seront concrétisées dans les prochains mois.

Nous avons également poursuivi les différentes actions prévues à la planification stratégique 2022-2024 en rendant disponible une offre de formation diversifiée et adaptée aux besoins des DG, notamment grâce au déploiement des formations ABC/DG introduction, intermédiaire et avancé, aux formations dédiées à la greffe, à la trésorerie et à la gestion contractuelle, mais aussi en effectuant les mises à jour nécessaires de la formation de **Directeur municipal agréé (DMA)**. Sans oublier une multitude d'outils transmis mensuellement par infolettre ainsi que le maintien d'une équipe en service-conseil expérimentée et dévouée à l'ensemble des membres pour les guider dans leurs tâches.

Toujours dans le volet formation, je tiens à féliciter les 21 membres ayant nouvellement reçu leur certification **DMA**.

En conclusion, je désire remercier l'ensemble des membres pour leur confiance envers notre équipe et notre association. Cette année, encore une fois, nous avons travaillé afin de vous aider dans l'exercice de vos fonctions et d'améliorer l'organisation du travail dans les municipalités. Je peux vous assurer que c'est ce que nous continuerons de faire.

Mot du directeur général

L'année 2023 a permis l'avancée de plusieurs dossiers importants ainsi que la mise en chantier de projets qui viendront assurément aider les membres dans leur quotidien.

D'abord, l'ADMQ a pu mettre la table pour engager des discussions nécessaires sur l'organisation du travail des gestionnaires municipaux ainsi que sur les redditions de comptes et la charge administrative exigée par les ministères et organismes avec le dépôt du rapport synthèse intitulé *Regard sur la réalité du directeur général et greffier-trésorier dans son environnement légal, politique et administratif*. Ce document brosse le portrait de la situation actuelle concernant l'administration municipale pour les municipalités de 5 000 habitants et moins, et propose des solutions concrètes afin de pallier les différents problèmes inhérents à la belle profession de directeur général et greffier-trésorier.

De plus, des actions ont été amorcées avec le développement d'un tableau de bord en gestion municipale qui permettra de regrouper l'ensemble des obligations légales et réglementaires ainsi que de nombreux outils, avec un guide portant sur les relations entre maires et DG, présentement en cours de rédaction, ainsi qu'avec la planification d'une campagne sur la valorisation de la profession de directeur général et greffier-trésorier. Ces actions verront le jour en 2024.

Deux grandes rencontres pour les firmes en ressources humaines œuvrant dans le domaine municipal ont également été organisées afin de les sensibiliser et de mieux les informer quant à l'ensemble des fonctions dévolues au directeur général et greffier-trésorier.

Dans le même ordre d'idées, de nombreuses rencontres avec les ministères et les organismes travaillant de concert avec les municipalités ont été réalisées. Ces rencontres permettent de faire le point sur des problématiques et des enjeux divers relatifs à l'administration municipale.

L'Association a aussi poursuivi sa participation à de nombreux comités techniques et consultatifs et a pris part à l'élaboration d'analyses concernant les multiples projets de loi et de règlement déposés et adoptés en 2023.

En ce qui concerne le soutien aux membres, quelques nouveautés ont vu le jour en 2023. Parmi celles-ci, on retrouve la trousse d'accueil des nouveaux membres et l'organisation, pour eux, de rencontres personnalisées, l'accompagnement des membres dans leurs dossiers plus spécialisés tels que la réorganisation ou la planification de la relève, ainsi que l'ajout de 100 outils dans la bibliothèque virtuelle et de plusieurs formations pour tous les niveaux d'expertise.

D'autre part, le soutien aux gestionnaires municipaux des communautés anglophones s'est poursuivi pour une autre année, toujours en collaboration avec le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise. Ce partenariat permet d'offrir des formations, un accompagnement technique et des outils adaptés aux gestionnaires œuvrant avec les communautés anglophones.

Finalement, année après année, l'ADMQ ne manque pas de saisir chaque occasion de mettre les besoins de ses membres de l'avant à travers les rencontres qu'elle effectue, les mémoires et les nombreux documents qu'elle rédige.

En mon nom personnel et au nom de toute l'équipe, je souhaite remercier tous les membres ainsi que les différents partenaires de l'ADMQ pour votre confiance. Vous êtes la force de notre association.



Marc-André Pâlin, Adm.A.
Directeur général

À propos de l'ADMQ

Depuis 84 ans, l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) est la source de référence et d'accompagnement des directeurs généraux et greffiers-trésoriers du Québec. L'ADMQ rassemble 1 316 membres provenant de plus de 946 municipalités locales, MRC et régies intermunicipales de toutes les régions du Québec. Elle constitue aujourd'hui le plus important regroupement de professionnels de la gestion municipale au Québec. Elle a pour mission d'accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles et de les soutenir dans l'amélioration de leurs pratiques de travail, tout en contribuant activement à l'évolution de la vie municipale.

L'ADMQ, c'est
1 316
membres

Mission

La mission de l'Association des directeurs municipaux du Québec se résume comme suit :

- Accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles.
- Soutenir ses membres dans l'amélioration de leurs pratiques de travail par une offre de service continue.
- Contribuer à l'évolution de la vie municipale par une présence active, significative et représentative auprès du gouvernement et des instances municipales.



Valeurs

- Collaboration
- Engagement
- Satisfaction des membres

Vision

Être positionné, auprès de ses membres, des instances politiques, des autorités municipales et de l'appareil gouvernemental, comme un partenaire incontournable pour le développement, l'avancement et la valorisation de la profession de gestionnaire municipal.

Services offerts par l'ADMQ

Service-conseil en gestion municipale

Tous les membres réguliers peuvent communiquer avec l'équipe dévouée et expérimentée de service-conseil en gestion municipale de l'ADMQ pour être guidés et accompagnés, et pour obtenir des réponses à leurs différentes interrogations dans le cadre de leur fonction.

Un soutien personnalisé aux gestionnaires municipaux des communautés d'expression anglaise est également disponible.

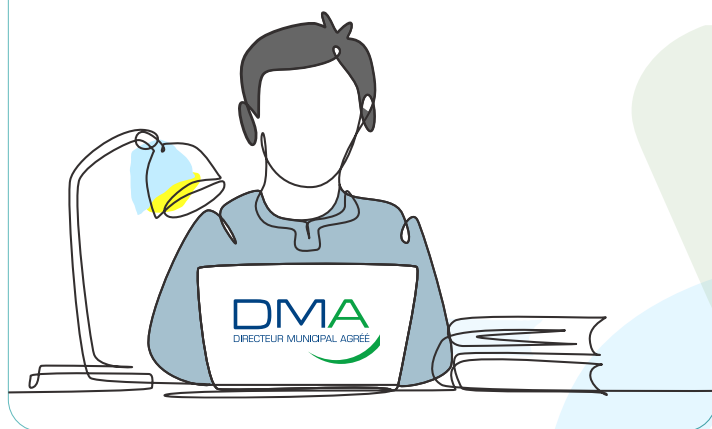
Assurances

L'ADMQ fournit à ses membres, optionnellement, à titre privé, une assurance en trois volets qui comprend : l'assurance pour les frais juridiques et un cautionnement, le programme d'aide aux membres ainsi que le service de coaching téléphonique aux gestionnaires.

Un leader en formation pour les gestionnaires municipaux

Une vaste gamme de formations conçues sur mesure et supervisées par des professionnels du monde municipal est offerte tout au long de l'année. Que ce soit de la formation en ligne, en salle, sur demande, en classe virtuelle ou des capsules vidéo, l'ADMQ s'assure de préparer des formations qui répondent aux besoins des membres, selon l'actualité. Les formations sont proposées, pour les membres de l'ADMQ, à des prix très avantageux et compétitifs sur le marché des formations municipales.

Le programme de formation en ligne pour devenir Directeur municipal agréé (DMA) est unique au Québec! Il a été développé exclusivement pour les gestionnaires municipaux et a pour but d'uniformiser les pratiques de gestion municipale. Une mise à jour pour rendre les cours encore plus actuels a d'ailleurs été réalisée cette année.



Des documents de travail types

L'ADMQ prépare, avec ses partenaires, divers documents (fiches techniques et pratiques, guides, modèles de résolutions, etc.) pour outiller ses membres dans l'exercice de leur fonction, ce qui leur permet d'avoir accès à une vaste bibliothèque virtuelle dans leur Espace membre. Celle-ci étant régulièrement mise à jour, les membres peuvent obtenir des documents actualisés, tels que le calendrier des obligations municipales, le coffre à outils pour tout savoir sur le fonctionnement des séances du conseil municipal et le tableau de procédure applicable par catégories de contrats municipaux.

Des occasions de réseautage

Le congrès annuel de l'ADMQ, le plus grand rassemblement de gestionnaires municipaux du Québec, est devenu un événement incontournable. En plus d'offrir un vaste choix d'activités de formation entourant la triple fonction de directeur général, greffier et trésorier, il propose une programmation riche composée de conférences et de moments dédiés au réseautage. Une occasion unique de partager ses astuces et ses bons coups entre collègues!

De plus, un colloque annuel permettant de réunir les membres d'une même zone est tenu dans chaque région du Québec.

De l'information sur l'actualité municipale

L'ADMQ informe les directeurs généraux des derniers développements du monde municipal grâce à des bulletins électroniques (bulletin juridique *Mini-Scribe* et *Membres en direct*) et au magazine *Scribe*, la source de référence des gestionnaires municipaux au Québec. De plus, les infolettres envoyées sporadiquement donnent rapidement l'information dont les gestionnaires municipaux ont besoin concernant les dossiers d'actualité.

Une représentation des intérêts

L'ADMQ est présente sur différents comités techniques pour conseiller les organisations et les ministères au sujet des impacts, sur l'administration municipale, des décisions entourant les projets de loi et de règlement.

Planification stratégique

L'ADMQ vient de terminer la deuxième année de sa planification stratégique. En 2022, à la lumière de l'analyse diagnostique et des consultations qui l'ont alimentée, une vision actualisée avait été présentée de manière à pouvoir définir et soutenir les prochaines orientations stratégiques pour les trois ans à venir.

La dernière année fut le terrain de nombreuses actions ayant pour but de matérialiser la vision et d'atteindre les objectifs stratégiques des quatre orientations suivantes :

1

Soutenir et stimuler le développement professionnel des gestionnaires municipaux

Au fil des ans, l'ADMQ a toujours cherché à se distinguer par la qualité de son offre de service aux membres, entre autres en ce qui concerne le volet formation. Cependant, comme l'a bien démontré le rapport synthèse, le milieu des gestionnaires municipaux vit de nombreux enjeux : fort taux de roulement, arrivée massive de nouveaux gestionnaires, manque de reconnaissance, méconnaissance du rôle d'un gestionnaire municipal, organisation du travail, etc. De manière à bien outiller ses membres pour qu'ils puissent y faire face, l'ADMQ s'assure de demeurer proactive et de proposer des formations sur mesure pour les besoins de ses membres, selon l'actualité.

2

Valoriser la profession et contribuer à son rayonnement

Sur ce point, l'ADMQ travaille en continuité avec la dernière planification stratégique. Depuis plusieurs années, l'enjeu de la valorisation de la profession semble omniprésent. Différentes actions ont déjà été entreprises, mais force est d'admettre qu'il reste encore du travail. C'est en fait auprès de tout l'écosystème municipal qu'elle se doit d'agir, notamment pour expliquer le rôle et le mandat d'un gestionnaire municipal, contribuer à valoriser cette fonction et faire reconnaître l'importance de la formation. Une campagne à grand déploiement à cet effet est d'ailleurs en préparation.

3

Renforcer le pouvoir d'influence et de représentation de l'organisation

Au cours des dernières années, l'ADMQ a investi le temps nécessaire pour créer des alliances et des partenariats, et participer à divers projets et tables de consultation visant à faire progresser ou à défendre la profession. Ainsi, l'ADMQ a pu faire entendre la voix de ses membres et se positionner comme une organisation dynamique et engagée. Les nombreuses rencontres avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) portant sur les moyens à mettre en place pour améliorer les conditions de la profession en sont d'excellents exemples.

4

Améliorer l'efficacité stratégique et opérationnelle de l'organisation

Depuis maintenant deux ans, l'ADMQ assume pleinement son leadership et mobilise son équipe autour d'une vision commune pour assurer la croissance de l'organisation. Les changements bénéfiques apportés permettant d'améliorer l'efficacité stratégique et opérationnelle et de revoir nos stratégies de développement des affaires ont encouragé une culture centrée sur l'évolution.

Profil des membres

En 2023, l'ADMQ comptait

1316
membres



provenant de

946



municipalités locales, MRC
et régions intermunicipales

réparties dans

17
zones



lesquelles couvrent l'ensemble
du territoire québécois.



1316

Nombre total de membres

1177

membres réguliers

15

membres DMA

102

membres formation

22

membres retraités

78%



des municipalités du Québec
ont au moins un membre ADMQ



886

municipalités

26

MRC

34

régies

Ce qui signifie que

90%

des municipalités de 5 000 habitants et moins sont membres de l'ADMQ¹.

¹ Répertoire des municipalités du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Concernant la fonction

78%

des membres occupent le poste de directeur général ou de greffier-trésorier, ou encore cumulent les deux responsabilités, et 22 % agissent à titre de directeur général adjoint, greffier adjoint et/ou trésorier adjoint.

Les membres se répartissent de la façon suivante :



47%

Moins de 1 000 habitants

26%

Entre 1 001 et 2 000 habitants

13%

Entre 2 001 et 3 000 habitants

5%

Entre 3 001 et 4 000 habitants

3%

Entre 4 001 et 5 000 habitants

4%

Entre 5 001 et 10 000 habitants

2%

10 001 habitants et plus

La répartition des membres de l'ADMQ selon le sexe nous apprend que



70%

sont des femmes

et

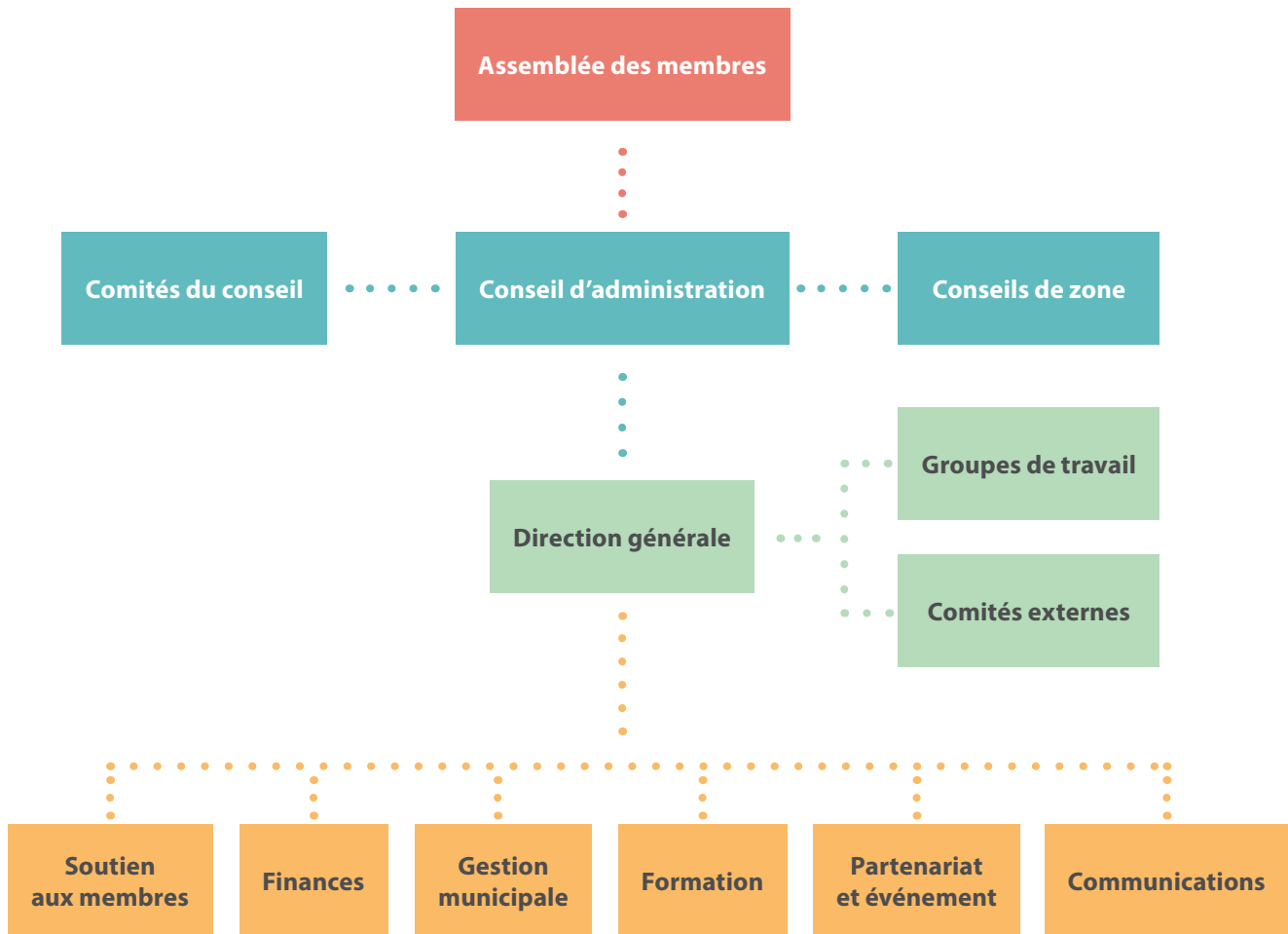


30%

sont des hommes.

Gouvernance

La gouvernance de l'ADMQ garantit transparence, démocratie et représentativité pour l'ensemble de ses membres. Chaque instance est investie d'un rôle bien précis, comme décrit ci-après.



Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé des 17 administrateurs de zone en plus de la présidente, de la vice-présidente et de la secrétaire-trésorière.



Sophie Antaya
Présidente

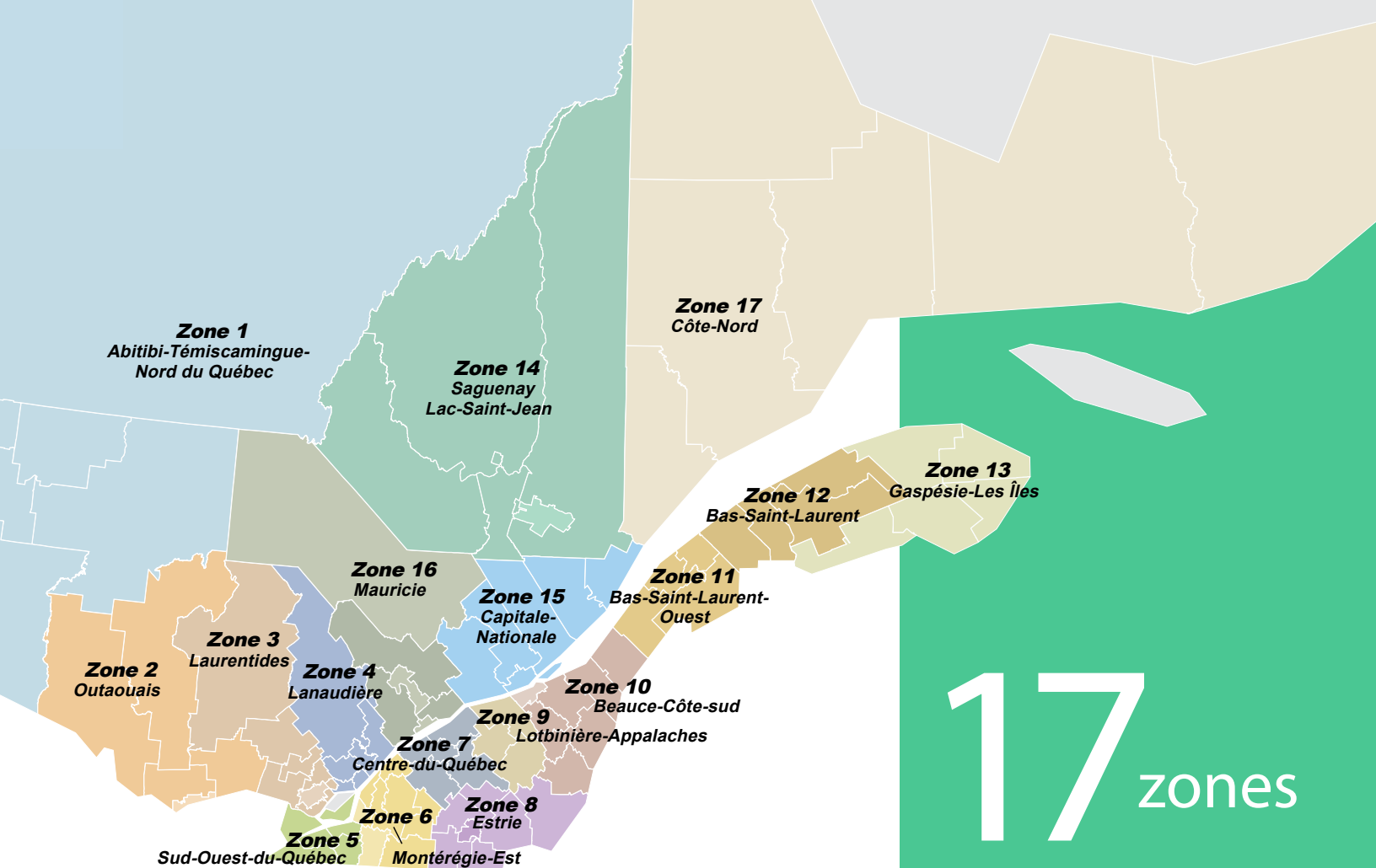


Brigitte Vachon
Vice-présidente



Josée Favreau
Secrétaire-trésorière

Dirigeantes



17 zones

couvrant toutes les régions du Québec.

Conseils de zone

Les membres de l'Association sont répartis dans 17 zones couvrant toutes les régions du Québec.

Chaque zone est administrée par un conseil de zone. Le conseil de zone est une instance composée d'un administrateur dûment désigné par les membres de la zone et d'un représentant par MRC ou regroupement de MRC désigné par les membres de ce territoire. Il peut y avoir désignation de plus d'un représentant par MRC ou regroupement de MRC au conseil de zone.

Sous réserve des obligations relatives aux élections des membres du conseil de zone, ce dernier fixe le nombre exact de représentants par MRC ou regroupement de MRC pour les besoins de leur élection.

Il doit compter au moins quatre (4) membres en incluant l'administrateur de zone. Un membre du conseil de zone doit être un membre régulier de l'Association. Le conseil de zone doit nommer, parmi ses membres, un secrétaire et un trésorier. Une même personne peut cumuler les deux charges.

Le conseil de zone a, en outre, les responsabilités :

- D'organiser le colloque annuel et toutes les autres activités de réseautage;
- De déterminer les besoins et les enjeux des membres de sa zone;
- D'exécuter tout autre mandat requis par le conseil d'administration.

Il représente la porte d'entrée qui permet d'impliquer les membres dans l'Association.


Administrateurs

1 
Rachel Cossette
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec

2 
Anik Morin
Outaouais

3 
Annie Bellefleur
Laurentides

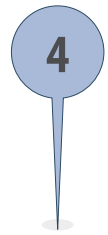
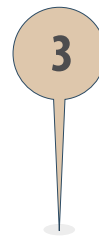
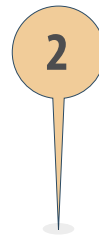
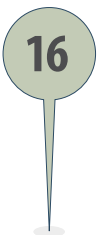
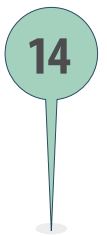
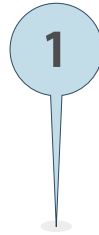
4 
Sébastien Gariépy
Lanaudière

5 
Denis Lévesque
Sud-Ouest-du-Québec

6 
Maxime Dauplaise
Montérégie-Est

7 
Isabelle Dumont
Centre-du-Québec

8 
Sonia Tremblay
L'Estrie

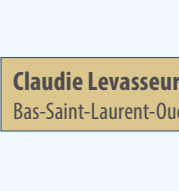




Jolyane Houle
Lotbinière-Appalaches



Patrick Côté
Beauce-Côte-Sud



Claudie Levasseur
Bas-Saint-Laurent-Ouest



Yves Galbrand
Bas-Saint-Laurent



Stéphane Cyr
La Gaspésie et les Îles



Marie-Ève Roy, DMA
Saguenay-Lac-Saint-Jean



Marco Langlois, DMA
La Capitale



Thomas Gravel
La Mauricie



Rick Tanguay
La Côte-Nord

Une mention spéciale aux administrateurs sortants.
Mathieu Rouleau **Simon Thériault**
Saguenay-Lac-Saint-Jean La Côte-Nord

Comités internes 2023

Les comités internes de l'Association forment une structure consultative importante qui relève du conseil d'administration. Ils ont pour mandat d'analyser et d'approfondir certains enjeux issus de la veille stratégique ou de questions du conseil, et de proposer des solutions ou des orientations, en plus de rédiger des recommandations ou des avis.

Il existe trois comités permanents au sein de l'organisation : le Comité de gouvernance et d'éthique, le Comité stratégie et le Comité congrès. Pour les autres activités de l'Association qui nécessitent une consultation, comme l'analyse des différents projets de loi et de règlement, des groupes de travail ponctuels sont maintenant créés. Ces groupes sont constitués de membres intéressés par le sujet et ayant de l'expérience ou des connaissances en lien avec l'analyse effectuée. Les travaux de ces groupes permettent la rédaction de rapports servant aux représentations et aux interventions de l'Association.

Comité de gouvernance et d'éthique

Brigitte Vachon
Vice-présidente

Annie Bellefleur
Administratrice

Sébastien Gariépy
Administrateur

Sonia Tremblay
Administratrice

Josée Favreau
Secrétaire-trésorière

Isabelle Dumont
Administratrice

Mathieu Rouleau
Administrateur

Comité stratégie

Sophie Antaya
Présidente

Brigitte Vachon
Vice-présidente

Josée Favreau
Secrétaire-trésorière

Comité congrès

Annie Lemieux
Membre

Mélisa Camiré, DMA
Membre

Patrick Côté
Administrateur

Carolyne Turgeon
Représentante FQM

Anne Turcotte
Membre

Claudie Levasseur
Administratrice

Simon Thériault
Administrateur



Assemblée générale annuelle des membres

L'assemblée générale annuelle (AGA) des membres est la plus haute instance de l'Association, puisqu'elle réunit tous ses membres réguliers. Elle prend acte du rapport des activités, des états financiers et de la planification stratégique. Elle ratifie le Règlement général et les modifications qui y sont apportées. La tenue de l'AGA est obligatoire et doit se dérouler dans les six premiers mois de l'année.

Elle a eu lieu le jeudi 15 juin 2023, durant le congrès.

Permanence de l'ADMQ

La permanence de l'ADMQ est composée d'une équipe diversifiée et polyvalente alliant l'expérience en gestion municipale et l'expérience auprès des organismes de services et de représentation. Toute l'équipe est fière de vous représenter et de travailler au développement d'outils d'accompagnement pour faciliter votre quotidien.



Marc-André Pâlin, Adm.A.
Directeur général



Carmen McDuff, DMA
Conseillère en gestion municipale



Julie Simard
Directrice du développement
organisationnel et des
communications



Thomas Parisée
Conseiller aux partenariats
et aux communications



Marie-Ève Bergeron, DMA
Coordonnatrice
en gestion municipale



Joannie Dallaire
Agente à la formation
et aux événements



Nancy Carvalho, DMA
Conseillère en gestion municipale



Farré Kondo
Technicien à la comptabilité



Amélie Fournier
Conseillère en gestion municipale



Marie-Josée Martel
Adjointe de direction

Liste des membres ayant reçu leur certificat DMA en 2023

M^{me} Nathalie Audet, DMA
Westbury

M^{me} Johanne Beaugard, DMA
Saint-Damase

M^{me} Jacynthe Bourget, DMA
Saint-François-Xavier-de-Brompton

M^{me} Sarah Channell, DMA
Canton de Gore

M^{me} Chantal Daigle, DMA

M. Benoît Dufour, DMA
Lac-du-Cerf

M^{me} Annick Duguay Cormier, DMA
Saint-Alphonse

M^{me} France Dumont, DMA
La Patrie

M^{me} Mireille Dupuis, DMA
Boileau

M^{me} Julie Francœur, DMA
Saint-Ubalde

M^{me} Mélanie Hébert, DMA
Senneterre

M. Hugues Jacob, DMA
Saint-Joachim

M^{me} Annie Jacques, DMA
Fortierville

M^{me} Mamou Kaba, DMA
Béarn

M. Joël-Désiré Kra, DMA
Longueuil

M. Malamine Maro, DMA
Saint-Bruno-de-Guigues

M^{me} Caroline Moreau, DMA
Saint-Adelphe

M^{me} Amélie Pageau, DMA

M. Éric Paiement, DMA
Chute-Saint-Philippe

M. Raphael Rioux, DMA
Saint-Antoine-de-Tilly

M^{me} Sophie Sirois-Perras, DMA
Philippe Meunier et associée inc.

Depuis le lancement du programme,

180 personnes ont reçu la certification DMA.

Programme de formation et de perfectionnement

Cours de formation en ligne

L'ADMQ offre à ses membres son programme de formation en ligne pouvant mener au titre de Directeur municipal agréé (DMA). Cette année, 21 membres ont reçu leur certificat DMA. Toutes les compétences nécessaires à une gestion municipale efficace sont regroupées dans un seul programme afin que les directeurs généraux et greffiers-trésoriers occupent adéquatement leur fonction. À ce jour, l'ADMQ propose l'UNIQUE programme en ligne créé sur mesure pour les directeurs généraux et greffiers-trésoriers du Québec.



Excellence en formation 2023

Ce prix est remis à la personne ayant suivi au moins deux cours lors de la dernière année et ayant maintenu la plus haute moyenne. Il a été attribué à madame Mamou Kaba, DMA, directrice générale adjointe de la Municipalité de Béarn.

Formations

Formations en salle
Tournée de zones

291 participants

16 zones visitées

53 Formations virtuelles dont

7 Rendez-vous techniques

4 Ateliers de discussion avec Lavery

6 Séances de travail juridiques avec Morency

3 Classes virtuelles

ABC/DG
introduction, intermédiaire et avancé

6 en webinaire

1 en formation en salle



Publications



Le magazine *Scribe*

Le magazine *Scribe* est la source d'information par excellence des directeurs municipaux du Québec. Il est distribué quatre fois par année (février, mai, septembre et novembre) de manière électronique aux gestionnaires municipaux (membres et non-membres), aux maires, dans les cabinets ministériels ainsi qu'aux partenaires de l'ADMQ.

Bulletin juridique *Mini-Scribe*

Produit pour l'ADMQ par le cabinet d'avocats Tremblay Bois, le bulletin juridique *Mini-Scribe* est publié onze fois par année. Il traite des derniers développements en matière de lois, de règlements et de procédures se rapportant au monde municipal.



Bulletin *Membres en direct*

Le bulletin *Membres en direct* est envoyé aux membres cinq fois par année. Il fait le point sur les activités de l'ADMQ, brosse un portrait des administrateurs de zones et de la permanence de l'ADMQ en plus de renseigner les gestionnaires municipaux sur des sujets d'actualité.



Infolettre de l'ADMQ

Les infolettres sont envoyées sporadiquement aux membres. Elles leur donnent rapidement l'information dont ils ont besoin concernant les dossiers d'actualité. De plus, chaque mois, une infolettre leur est transmise pour présenter les diverses formations programmées et une autre, pour les informer des outils disponibles dans la bibliothèque virtuelle, tels que des fiches pratiques, des guides, des modèles, etc.

Médias sociaux

L'ADMQ est présente sur Facebook et LinkedIn. De plus, un groupe privé en gestion municipale est accessible pour les membres réguliers afin de faciliter le partage d'informations.

Site Internet

Le site Internet de l'ADMQ présente toute l'information pertinente pour les membres ainsi que des outils pratiques et l'offre de formation.

Congrès annuel

Le congrès s'est déroulé au Centre des congrès de Québec les 14, 15 et 16 juin 2023. Sous le thème « Référence en gestion municipale », le congrès 2023, présenté par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec, a donné tout son sens à son qualificatif de plus grand rassemblement de directeurs généraux municipaux du Québec alors que ce fut la plus importante édition de son histoire en matière de participation. En effet, le congrès de l'ADMQ, devenu un événement incontournable pour de nombreux membres de l'Association, a attiré plus de 1 200 congressistes en 2023.

En plus d'offrir un vaste choix d'activités de formation entourant la triple fonction de directeur général, greffier et trésorier, le congrès a proposé une programmation riche composée de conférences et de moments dédiés au réseautage.

Durant ces trois jours, les congressistes ont été invités à rencontrer les 120 exposants lors du Salon des Fournisseurs municipaux présenté par Hydro-Québec.



Les prix Mérites ADMQ

Les prix Mérites ADMQ constituent une reconnaissance non seulement de la qualité du travail bien fait, mais également du contexte particulier dans lequel s'est effectué le projet, l'activité ou la réalisation porté à l'attention du jury. Essentiellement, les prix Mérites ADMQ visent à souligner les membres qui se sont distingués par leur contribution, leur engagement, leur implication, leur sens de l'innovation ou leur capacité à concevoir et à mettre en place des solutions ou à mener à bien des projets d'importance répondant à des besoins spécifiques ou à des situations particulières de la municipalité, et ce, à titre de professionnels de la gestion municipale. Cette année, deux prix ont été remis.

Monsieur Guillaume Viel, directeur général de la Ville d'Amqui, a également été honoré. En poste depuis seulement six mois au moment du congrès, sa feuille de route était déjà impressionnante : mise en place d'une nouvelle planification stratégique, d'un diagnostic organisationnel participatif et d'une relocalisation de l'hôtel de ville et réaménagement des locaux. Il a de plus dû composer avec l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence puisque toutes les routes de sa ville ont été fermées pendant deux jours, et gérer la tragédie du 13 mars dernier. Il a accompagné la mairesse dans les relations médias, les employés dans leur gestion émotionnelle, et il a organisé de multiples événements commémoratifs pour la population.

Madame Marie-Andrée Cadorette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Sévère, a été récompensée pour son travail dans le cadre de la folle histoire des vaches en cavale. À travers cette aventure, qui a donné des maux de tête à sa Municipalité pendant plusieurs mois, Marie-Andrée Cadorette a mis en lumière le travail du directeur général et greffier-trésorier grâce à son leadership, à sa débrouillardise et à sa persévérance.



Prix Relève municipale

Grâce au soutien de Desjardins, le prix « Relève municipale » permet de souligner le travail d'un membre ayant moins de trois années d'expérience à titre de gestionnaire municipal. Le prix a été remis à madame Isabelle Arcoite, DMA, directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur. En poste depuis deux ans, elle a mis les bouchées doubles pour la réalisation des différents projets : restructuration de l'archivage, mise en place d'outils pour le personnel, adoption de 12 nouvelles politiques et procédures, adoption de 25 nouveaux règlements administratifs, politique familiale et plan d'action triennal présentant 52 actions dont 27 en cours de réalisation. Elle a de plus dû composer avec plusieurs départs au conseil municipal et, du même coup, gérer quatre élections en 16 mois.



Prix Renée-Vaudreuil

Le prix Hommage Renée-Vaudreuil est remis par le conseil d'administration de l'ADMQ à une personne pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement du domaine municipal. Cette année, il a été décerné à monsieur Hubert Poirier, ancien directeur général de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Il a été directeur général pendant 48 ans, de 1974 à 2019. Membre de l'ADMQ depuis 1974 et membre du conseil d'administration pendant 34 ans, il s'est de plus impliqué activement dans divers comités et conseils entourant le milieu municipal, dont le premier comité du Régime de retraite des employés municipaux, duquel il fait toujours partie. Il est également administrateur au Regroupement des offices d'habitation du Québec. Monsieur Poirier a aussi siégé à différentes associations coopératives, notamment à la Coopérative l'Unité et à la Chambre de commerce.

Ardent défenseur de la formation pour les directeurs généraux, greffiers et trésoriers, il a été président du comité de formation et services aux membres à l'ADMQ; un comité qui a participé à la création du programme de formation unique au Québec, la certification de Directeur municipal agréé.



Engagement municipal

L'ADMQ souligne au cours d'une cérémonie, lors de son congrès, le nombre d'années d'engagement dans le domaine municipal de ses membres réguliers qui ont 20, 25, 30 et 35 ans de service.

En 2023, 45 gestionnaires municipaux ont été honorés pour leur engagement municipal.

COLLOQUE DE ZONE

PRÉSENTÉ PAR  ENTREPRISES
SOURGET

Dès septembre, les conseils de zone ont présenté leurs colloques. Ces moments sont importants pour les membres, car ils leur permettent d'accéder à différentes formations en plus de susciter des échanges constructifs sur des situations vécues dans les municipalités. Sans oublier la possibilité de faire du réseautage.

**Abitibi-Témiscamingue-
Nord-du-Québec**
14 et 15 septembre

Outaouais
19 octobre

Laurentides
12 et 13 octobre

Lanaudière
14 septembre

Sud-Ouest-du-Québec
13 septembre

Montérégie-Est
14 septembre

Centre-du-Québec
12 octobre

L'Estrie
14 septembre

Lotbinière-Appalaches
14 septembre

Beauce-Côte-Sud
13 et 14 septembre

Bas-Saint-Laurent-Ouest
7 septembre

Bas-Saint-Laurent
13 septembre

La Gaspésie et les Îles
13, 14 et 15 septembre

Saguenay-Lac-Saint-Jean
21 septembre

La Capitale
13 et 14 septembre

La Mauricie
5 octobre

La Côte-Nord
N'a pas eu lieu

Activités de représentation

Comités permanents	Organisation
Comité assurance collective ADMQ/FQM	FQM
Commission Congrès	FQM
Commission permanente sur l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement	FQM
Commission permanente sur l'énergie et les ressources naturelles	FQM
Commission permanente sur la sécurité publique, les transports et les technologies de l'information	FQM
Commission permanente sur le développement social, les institutions et la démocratie	FQM
Commission permanente sur les enjeux urbains	FQM
Commission permanente du territoire	FQM
Comité jeunes élus-es municipaux	FQM
Commission permanente de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques	FQM
Commission permanente de l'économie, de la main-d'œuvre, de l'immigration et de la fiscalité	FQM
Regroupement des communautés forestières	FQM
Comité consultatif sur les finances municipales	MAMH
Comité de suivi sur la stratégie nationale d'économie d'eau potable	MAMH
Comité permanent de liaison environnement-municipalités (COPLEM) technique	MELCC
Régime de retraite des employés municipaux	RREMQ
Table transport-municipalités	MTQ

Groupes de travail	Organisation
BAnQ	BAnQ
Manuel de conception des réseaux d'eau potable – 3660-001	BNQ
Comité consultatif politique nationale d'architecture et aménagement du territoire	MAMH
Comité technique # 1 sur la définition des besoins et le choix du mode d'adjudication de contrats	MAMH
Comité technique # 2 sur les appels d'offres publics	MAMH
Comité technique # 3 sur le suivi des contrats	MAMH
Groupe de travail sur la présentation de l'information financière	MAMH
Comité de travail sur la valorisation de la fonction de DG	MAMH / Associations municipales
Groupe de travail sur les technologies d'assainissement des eaux usées	MELCC
Consultation sur un projet de programme de financement sur les ouvrages de protection contre les inondations	FQM et MELCC
Comité consultatif en sécurité incendie	MSP
Comité consultatif en sécurité civile	MSP
Comité de la relève municipale	UMQ / Associations municipales

400, boulevard Jean Lesage, Hall Est, bureau 535
Québec (Québec) G1K 8W1

418 647-4518
reception@adm.qc.ca

adm.qc.ca

